Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20261019-191026_2-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DE LA COMMUNE DE **LANRODEC***

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*15*
Votants :	*15*
Absents :	*0*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
14/10/2026
Date d'affichage :
14/10/2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 octobre à 19 heures 37 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. STEUNOU-ROQUINARC'H S., LE ROY M.L., COLAS Y., AROARO A., LE MEUR-BOURDON C., HERBILLOT P., JOURDEN J.Y., LEFORT A., JOUAN J.C., QUERO M., GUENO C., MAHE L., OLLIVIER-HENRY A., STEPHAN M., TOUDIC C.

Absent excusé :

Pouvoirs :

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON a été nommée secrétaire de séance.

OBJET :

MODIFICATION DES DELAIS DE CONSULTATION ET TRAVAUX POUR LE MARCHE ECOLE (191026-02)

Le marché de maîtrise d'œuvre pour le contrôle technique a été signé avec l'APAVE le 7/10/2026 suite aux modifications et précisions sur l'organisation du chantier après réunion avec l'ABAQUE et l'architecte, Philippe HENOCQ. Les travaux ne se dérouleront plus uniquement sur les périodes de vacances et il convient de ce fait, d'augmenter le nombre de visites pour tenir compte d'environ 15 mois et 780 000 € HT de travaux.
Le nouveau devis comprend :

- Le Contrôle Technique Bâtiment (*Hand-ERP Mission Hand-ERP : accessibilité des établissements recevant du public ; L Mission L : solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables ; LE Mission LE relative à la solidité des existants ; PS Mission PS : sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme ; SEI Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH*) : **5700 € HT**
- Attestation réglementaire handicapés après travaux (*HA Attestation vérification accessibilité constructions aux personnes handicapées*) : **200 € HT**
- Attestations sismiques réglementaires (*AMO0115Ach Attestation sismique à l'achèvement des travaux, CAMO0115PC Attestation sismique dépôt PC*) : 350 € HT
- **SOIT UN TOTAL DE : 6 250,00 €**

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20261019-191026_2-DE

Modification du planning de maîtrise d'œuvre :
Le planning des travaux est modifié comme suit :

N° semaine	Déroulé	Date / temps
Semaine 41	Envoi à l'APAVE du dossier pour établissement du RICT(rapport initial de contrôle technique)	Temps de préparation : semaines 42 et 43
Semaine 44	Modification du dossier avec l'ABAQUE et Mr HENOCQ	
Semaine 45	Lancement de l'appel d'offres	Le 2 ou le 3 novembre
Semaine 46 à 50	Consultation	Réponse pour le 7 ou le 8 décembre
Fin de semaine 50 / début semaine 51	Analyse des offres par M. Henocq	
Semaine 51	Réunion de la commission d'appel d'offres	
Semaine 52	Délibération du Conseil Municipal	21 décembre
Semaine 52	Envoi des courriers aux entreprises retenues et non-retenues	22 et 23 décembre
Semaine 1 / 2027	Envoi des notifications aux entreprises et actes d'engagement signés	Le 3 ou 4 janvier
Semaines 2 à 7	Préparation de chantier par les entreprises	
Semaine 7 ou 8	Démarrage de chantier	
Semaines 7 à 31	Tranche 1 des travaux	
Semaine 35 ou 36	Tranche 2 des travaux	
Fin mai / début juin 2028	Réception des travaux	

Madame LE ROY Marie-Line informe le Conseil Municipal de l'obtention de la subvention Fonds vert pour la rénovation thermique de l'école d'un montant de 95 000 €.

Le Secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Solène STEUNOU-ROQUINARC'H

MAIRIE DE LANRODEC
22